

# Débat sur le projet de Plan Local d'Urbanisme

Extraits du compte-rendu de la séance du 19 juin 2008

## Débat sur le projet d'aménagement et de développement durable du PLU.

### Chauffage urbain : adoption du principe de délégation de service public.

Cette délégation arrive à échéance le 30 septembre 2009. La municipalité propose de renouveler ce type de gestion et de lancer un appel à concurrence.

La future délégation de service public s'exécutera sur des installations en pleine mutation. En effet, deux grands projets vont se réaliser dans les prochaines années :

- Le Programme de Rénovation Urbaine (P.R.U.) du quartier des Fauvettes avec une forte dominante amélioration de l'habitat (constructions neuves et démolitions de logements), dont le calendrier est aujourd'hui connu.

- L'Aménagement de l'Est Nocéen et son projet de géothermie qui a fait l'objet d'une étude de faisabilité ayant démontré l'intérêt de coupler les deux réseaux de chaleur.

La durée de la D.S.P. est fixée à 8 ans.

POUR : 36 - CONTRE : 3

### Mission d'assistance pour l'étude de faisabilité d'un réseau de chauffage par géothermie - demandes de subvention.

La commune de Neuilly-sur-Marne souhaite engager une mission d'assistance étendue, portant à la fois sur l'élaboration et la définition du schéma énergétique définitif du futur quartier de ville de l'Est Nocéen, la rénovation du réseau de chaleur du quartier des Fauvettes, l'étude des aspects techniques, économiques et juridiques, l'assistance pour la définition et la mise en place des conventions de réalisation et d'exploitation.

La réalisation de cette mission prendra en compte le caractère innovant de l'aménagement des quartiers, et l'ambition de la ville de Neuilly-sur-Marne sur le plan environnemental. L'intérêt, pour la ville, de recourir à la géothermie a fait l'objet d'une première analyse par le bureau d'études SERMET qui a présenté ses conclusions en janvier 2008. Il s'agit de construire un schéma définitif

pour les deux quartiers, combinant les choix énergétiques, la création des installations de production, de distribution et de livraison énergétiques communs du futur quartier de l'Est Nocéen, et la rénovation de celles du quartier des Fauvettes.

Les coûts prévisionnels de cette étude sont de 220 000 € HT. Aussi, il est proposé de solliciter des aides financières :

- du Conseil Régional une aide de 88 000 € correspondant à 40 %.

- de l'ADEME une aide de 55 000 € correspondant à 25 %.

POUR : 36

### Tarifs de l'école municipale des sports, de la piscine municipale, du centre équestre, des séjours vacances, des garderies pour les écoles élémentaires, centres de loisirs, accueil en garderies maternelles, des classes de découvertes-saison 2008-2009.

UNANIMITÉ

### Tarifs des restaurants scolaires.

POUR : 36 - CONTRE : 3

### Participation aux frais de fonctionnement des écoles.

La participation aux dépenses de fonctionnement des écoles, pour les enfants scolarisés à Neuilly-sur-Marne et domiciliés hors du territoire communal, concerne essentiellement Gagny, Neuilly-Plaisance, Chelles et Noisy-le-Grand.

La participation annuelle demandée sera :

- 889,17 € par élève en élémentaire

- 1 334,27 € par élève en maternelle

UNANIMITÉ

### Coût et qualité du service public communal de l'élimination des déchets : rapport annuel de l'exercice 2007.

Les tonnages collectés se répartissent comme suit :

Ordures ménagères : 10 318 t

Collectes sélectives : 2 017 t

Les dépenses engagées pour la collecte des déchets (1,2 M€) sont pratiquement équiva-

lentes à celles engagées pour leur traitement (1,1 M€).

L'augmentation de 7 % des coûts de collecte et de transport par rapport à 2006 correspond à la révision des prix de base du marché.

Cette année, le SYCTOM a de nouveau augmenté ses tarifs de 6 %.

### Appel d'offres ouvert européen pour des prestations de télécommunications. Année 2008 et suivantes.

UNANIMITÉ

### Opération de logements Le Clos des Poètes : acquisition de la demi-rue Saint-Georges.

UNANIMITÉ

### Convention de financement avec l'Association Syndicale des Fauvettes.

UNANIMITÉ

### Opération de logements Le Clos du Verdoyant 150/152 avenue du Maréchal Leclerc.

Pour financer ce programme de 23 logements locatifs « Prêt Locatif à Usage Social », la SEMINOC doit contracter un emprunt de 2 390 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, et sollicite la garantie de la commune.

Cette opération de logement social n'est rendue possible que grâce à une participation de 134 524 € de la Commune au surcoût foncier et à une participation sensiblement égale de l'Etat.

UNANIMITÉ

Le Conseil municipal compte 39 membres :

- 29 élus étaient présents

- 10 élus absents ont donné pouvoir

Les annonces concernant les marchés publics locaux en cours sont publiées sur le site Internet de la mairie et sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.